

COMMUNIQUÉ

relatif à la réunion du comité technique de l'École de l'air et de l'espace siégeant en formation SST du 15 novembre 2021.

Le comité technique de l'École de l'air et de l'espace (EAE) a examiné différentes questions relatives à la santé et la sécurité au travail, dans sa séance du 15 novembre 2021, à 14H30. Outre l'approbation du procès-verbal de la séance du 09 juin 2021, ont été abordés les points suivants :

- **Organisation générale du travail pour l'année 2022 :**
 - Périodes de fermeture École 2022 :
 - ✓ Période estivale : 1^{er}/08/2022 matin au 15/08/2022 soir ;
 - ✓ Période de fin d'année : 23/12/2022 matin au 1^{er}/01/2023 soir.
 - Jours RTT 2022 « Employeur » pour le personnel civil :
 - ✓ 27 mai, 15 juillet, 31 octobre 2022 ;
 - ✓ 23, 26, 27, 28, 29 et 30 décembre 2022.
 - Jours « TAOPM » (personnel militaire) :
 - ✓ 27 mai, 15 juillet, 31 octobre 2022.
 - Heures dites « de solidarité » 2022 :
 - ✓ +1 heure : 28 janvier, 25 février, 16 mars, 20 mai, 24 juin 2022 ;
 - ✓ +2 heures : jour du baptême de promotion (*prévisionnel : 1^{er} juillet 2022*).
- **Démarche de prévention et de traitement des risques psycho-sociaux (RPS) :**

Rappel : désignation des référents RPS en juin 2021 :

- ✓ CNE Pierre AGOSTINI (pierre.agostini@intradef.gouv.fr) - 04.13.93.49.13.
- ✓ Mme Katia GUIRAO, suppléante (katia.guirao@intradef.gouv.fr) – 04.13.93.00.61.

Une démarche d'évaluation des RPS auprès de l'ensemble du personnel de l'école a débuté (DGER en juin-juillet) et sera poursuivie jusqu'au printemps 2022 afin d'établir un diagnostic et un plan d'action. Cette démarche s'appuie sur un questionnaire individuel anonyme et des tables rondes par catégorie socio-professionnelles. **L'ensemble du personnel est invité à participer activement à cette démarche lorsqu'il sera sollicité par les référents RPS.**

Une journée dédiée à la prévention des RPS sera organisée d'ici la fin de l'année 2021.
La vigilance portée en matière de RPS est l'affaire de tous.



- **Informations diverses :**

- A l'étude : projet de convention avec le MINARM pour officialiser le rattachement de l'école au dispositif de recueil et de traitement des signalements d'actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes du MINARM (cellule THEMIS) ;
- **Fiches emploi nuisances (FEN)** : campagne en cours au sein de toutes les unités de l'école. Il est rappelé l'importance de ce document, qui répond à une obligation réglementaire.

Face au Coronavirus, il existe des gestes simples pour préserver votre santé et celle de votre entourage :

